DÉCEMBRE 2022 #16

Lettre d'actualité #16

Le mot du Président

Cette lettre d'actualité vient clore l'année 2022 du SDE65 dans un contexte de hausse des prix des énergies, mais aussi d'incertitude quant à leur disponibilité.
La situation rend plus légitime encore l'ambition des Hautes-Pyrénées à devenir un territoire à énergie positive.
Les Hautes-Pyrénées ont la chance de posséder un potentiel solaire, hydraulique et géothermique favorable au développement des énergies renouvelables, et sur lequel les territoires peuvent compter pour faire face à la crise énergétique que nous traversons.
Le SDE65 restera mobilisé pour faire de cette ambition une réalité.
Ainsi, en matière de sobriété énergétique, le SDE65 s'est associé au dispositif national «Écowatt», et continuera à accompagner l'adaptation de l'éclairage public.
Par ailleurs, en matière de développement des énergies renouvelables, l'outil d'investissement que représente la SEM Ha-Py Énergies se renforce, avec l'entrée au capital de la Caisse des Dépôts et Consignations, et le lancement de nouveaux projets.
En outre, l'essor de la mobilité électrique sera accompagné avec le lancement d'un schéma directeur 2023-2028 de déploiement des IRVE, qui permettra d'anticiper la croissance rapide du parc de véhicules électriques dans les Hautes-Pyrénées.
Enfin, des projets visant à diversifier le mix énergétique local seront engagés pour développer par exemple les réseaux de chaleur géothermique, ou la méthanisation des boues d'épuration et des biodéchets.
Si le contexte énergétique que nous vivons est une contrainte, il peut aussi constituer une formidable opportunité de changement, et de progrès.
Les Élus et l'ensemble du personnel du SDE65 se joignent à moi pour vous souhaiter une belle fin d'année, à vous, et à tous ceux qui vous sont chers.

Patrick Vignes, Président du SDE65

EN PROJET

LANCEMENT DU SCHÉMA DIRECTEUR 2023-2028 DE DÉPLOIEMENT DES IRVE

Le schéma directeur 2023-2028 de déploiement des infrastructures de recharge des véhicules électriques (IRVE) permettra de planifier le déploiement de bornes de recharge pour répondre aux besoins futurs. L'enjeu est important : les Hautes-Pyrénées compteront environ 17 500 véhicules électriques en 2028, contre 2 000 aujourd'hui. Le nombre de prises de recharge (public ou privé) devra donc augmenter en conséquence, pour passer de 350 aujourd'hui à plus de 2 000 en 2028.

LANCEMENT DES TRAVAUX DU RÉSEAU DE CHALEUR À IBOS

Le chantier de construction d'un réseau de chaleur alimenté par géothermie de nappe sera lancé prochainement à Ibos. Il permettra de desservir le centre de loisirs, la nouvelle cantine, l'école maternelle, l'école la Passerelle et le centre Pierre Comet.

MÉTHANISATION DES BOUES D'ÉPURATION ET DES BIODÉCHETS

Le SDE65 pilote une étude sur la méthanisation des boues issues des stations d'épuration et des biodéchets, en partenariat avec le Symat, le SMTD65 et la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

EN BREF

LE SDE65 LEUR SOUHAITE LA BIENVENUE

- **Robin Marrot** et **Job Taumau**, recrutés au bureau d'études Éclairage public à l'issue de leur année d'alternance
- **Frédéric Dubor**, recruté à la maintenance de l'éclairage public
- **Alan Tetuanui** et **Esteban Ferrandiz**, alternants, service Éclairage public

INAUGURATION DU PREMIER CHARGEUR RAPIDE 100 KW DU SDE65

Le 7 décembre a eu lieu l'inauguration du premier chargeur rapide 100 kW pour les véhicules électriques sur l'aire de covoiturage de Tarbes Est, à Séméac. 3 autres équipements de ce type sont en cours d'installation en Hautes-Pyrénées.

La sobriété énergétique : une injonction forte, des solutions multiples

Un coût de l'énergie en forte hausse dans un contexte incertain

La facture énergétique des collectivités membres du groupement d'achat coordonné par le SDE65 a subi en 2022 des hausses très importantes : **de 40 % pour l'électricité à 60 % pour le gaz**. Pour 2023, les prévisions laissent craindre une hausse supplémentaire de 20 % pour le gaz, et de 60 à 80% pour l'électricité en fonction de la part qui sera donnée au nucléaire dans le mix énergétique.

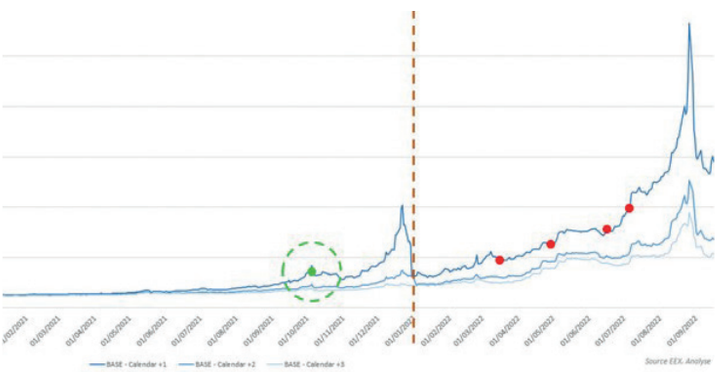

Dans le secteur privé, certaines entreprises ont vu leur facture énergétique multipliée par 3, et des industries ont été contraintes de stopper leur production.

Le groupement d'achat coordonné par le SDE du Tarn, piloté par le SDE65 au niveau local, permet aux 145 adhérents acheteurs publics des Hautes-Pyrénées de bénéficier d'une stratégie d'achat en nombre, limitant les effets de ces hausses. Pour autant, le SDE65 reste soumis aux aléas du marché. Il devra ainsi se porter acquéreur en décembre de parts d'énergie supplémentaires sans en connaître le coût exact.

Dans ce contexte très incertain, le syndicat poursuivra ses efforts pour permettre aux collectivités de maîtriser autant que faire ce peut leur facture énergétique.
Les réflexions actuelles des pouvoirs publics sur un possible « bouclier tarifaire » pour les collectivités devront notamment être suivies de près.

Écowatt, la « météo de l'électricité »

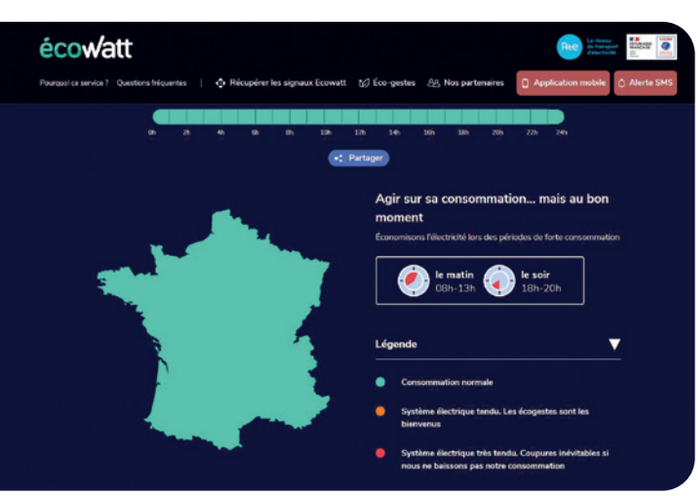

Le dispositif « Écowatt » vise à mieux consommer l'électricité en France en permettant à chacun – particulier, entreprise, collectivité de visualiser en temps réel le niveau de consommation national. Ce nouveau service, développé par le Réseau de transport d'électricité (RTE) et l'Agence de la transition écologique (Ademe), est soutenu par le ministère de la Transition écologique.

Véritable « météo de l'électricité », **Écowatt informe en temps réel sur le niveau de consommation des Français, région par région.**

L'outil est disponible gratuitement sur **www.monecowatt.fr**. Grâce à son système d'alertes, il permet de savoir à quel moment réduire sa consommation lorsque la consommation nationale est élevée, et comment consommer au meilleur moment.

Dans les cas rares où tous les besoins en électricité ne pourraient pas être couverts, des coupures locales, maîtrisées et d'une durée maximale de deux heures, pourraient être organisées. Le site Écowatt informera alors en temps réel sur la situation.

Le SDE65 a signé une charte avec Écowatt, et accompagne les collectivités sur des mesures de réduction de la consommation d'énergie électrique : extinction/réduction de l'éclairage public, développement de solutions alternatives locales.

Il propose également le défi « **commune économe** ». Une quinzaine de communes a répondu à l'appel à candidatures du syndicat en s'engageant à **réduire leur consommation d'énergie de 10 % dans les 6 mois à venir**. Celles qui tiendront cet engagement bénéficieront de la gratuité de leur adhésion 2023 au syndicat d'énergie.

Ha-Py Énergies investit dans les énergies renouvelables

Créée en 2020, la SEM Ha-Py Énergies, société de droit privé dont le SDE65 est l'actionnaire principal, permet d'investir massivement dans des projets de production d'énergies renouvelables : solaire, hydraulique, méthanisation, hydrogène.

Cet outil d'investissement public-privé contribue ainsi à l'ambition des Hautes-Pyrénées de devenir un département à énergie positive, et plusieurs projets ont déjà abouti.
Ainsi, la centrale photovoltaïque de l'ombrière du parking du centre Leclerc à Orleix a été mise en service, le parc photovoltaïque au sol de Bours a été inauguré en octobre, et le premier panneau photovoltaïque a été posé sur le site de l'ancien centre d'enfouissement de déchets de Capvern.

A **Castelnau-Magnoac**, le SDE65 lance la réalisation d'une centrale photovoltaïque alimentant une borne de recharge de véhicules électriques.

Déjà existante en France, cette solution est encore inédite dans les Hautes-Pyrénées.

Parallèlement, la SEM a augmenté son capital en le portant de 2 à 4,270 M€, grâce à l'augmentation de la part des trois actionnaires historiques (SDE65, Département, Capgen), et à l'entrée au capital de la Caisse des Dépôts et Consignations.

En 2023, la SEM lancera la création de plusieurs centrales photovoltaïques :
- À Oroix-Pintac, avec un financement participatif des communes et des habitants (production attendue : 12 MW)
- À Oursbelille, sur un champ de captage (espace protégé), en partenariat avec le syndicat mixte d'alimentation en eau potable (SMAEP) Tarbes-Nord (production attendue : 5 MW)

La sobriété énergétique passe par la maîtrise de l'éclairage public

Dans les Hautes-Pyrénées, 200 communes ont souhaité éteindre leur éclairage public nocturne, et d'autres ont choisi de le réduire.
Le SDE65 accompagne les communes souhaitant éteindre l'éclairage public la nuit, en équipant les armoires électriques d'horloges astronomiques gratuitement pour les communes rurales, et avec une réduction de 50% pour les communes urbaines.
Mais pour le syndicat, la solution optimale est la rénovation en LED du parc de luminaires avec réduction forte de l'éclairage nocturne. Ce choix peut en effet permettre de **réduire de 80 % la consommation – et donc la facture – d'électricité**, tout en apportant un plus grand confort d'éclairage et en permettant de conserver un éclairage apprécié par les habitants et indispensable aux services de secours.
En revanche, la conservation d'un parc ancien de luminaires avec extinction la nuit ne permet d'envisager qu'une réduction moyenne de 50 % de la consommation, et peut susciter un sentiment de « couvre-feu » peu apprécié par les habitants.

Pour autant, le SDE65 continuera à accompagner les communes souhaitant éteindre leur éclairage public la nuit pour bénéficier d'une économie financière immédiate dans un contexte de hausse du prix de l'énergie. Cette solution peut également constituer un premier palier en attendant la rénovation du parc de luminaires et une politique de réduction.

La même rue avec un éclairage public non réduit et avec un éclairage public réduit à 20%

En France, l'énergie consommée par l'éclairage public représente :

41 % de la consommation d'électricité des collectivités

16 % de leur consommation toutes énergies confondues

37 % de leur facture d'électricité

CONNAÎTRE LE POTENTIEL PHOTOVOLTAÏQUE D'UNE TOITURE AVEC LE CADASTRE SOLAIRE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Le cadastre solaire des Hautes-Pyrénées est en ligne. A partir de l'adresse d'un bâtiment, il permet d'obtenir **un diagnostic du potentiel de la toiture en matière de production d'énergie photovoltaïque, mais aussi de connaître les aides possibles pour un particulier, une entreprise ou une collectivité souhaitant équiper une toiture.**

Ce service gratuit est accessible sur **hautespyrenees.cadastre-solaire.fr**

Ambroise Claverie, en charge des projets photovoltaïques et hydroélectriques au SDE65, a permis la réalisation de ce site et est l'interlocuteur des communes sur ce sujet.

AGENDA

01 DEC. 2022 — Réunion annuelle des présidents des syndicats d'énergie de l'Entente Territoire d'Énergie Occitanie, à Toulouse

07 ET 08 DEC. 2022 — Participation du SDE65 au salon Energaïa à Montpellier

13 DEC. 2022 — Réunion du bureau du SDE65

15 DEC. 2022 — Participation du SDE65 au salon Innov'Adour à Bagnères de Bigorre

21 DEC. 2022 — Conseil d'administration de la SEM Ha-Py Énergies

27 JAN. 2023 — Comité syndical du SDE65 (débat d'orientation budgétaire DOB)

RETOUR SUR...

27 AU 30 SEPTEMBRE
Le SDE65 était présent au 38ème congrès de la FNCCR qui s'est tenu du 27 au 20 septembre à Rennes, et auquel ont assisté près de 3 000 élus, décideurs, agents publics et acteurs économiques.

12 OCTOBRE
Un séminaire de lancement du cadastre solaire a été organisé à la CCI, sous la présidence du Préfet et des Présidents du Département et du SDE65.

13 OCTOBRE
L'inauguration du parc photovoltaïque au sol de Bours a connu un vif succès, en présence des représentants de l'Etat et du Département.

14 OCTOBRE
Le comité de pilotage du groupement régional d'achat d'énergie s'est réuni à Albi pour définir une stratégie tenant compte du contexte actuel du marché de l'énergie.

26 OCTOBRE
Le premier panneau photovoltaïque a été posé sur le site de l'ancien centre d'enfouissement de déchets de Capvern.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES HAUTES-PYRÉNÉES
20 Avenue Fould, 65000 TARBES
Tél. 05 62 93 20 06
www.sde65.fr

SDE65 - 20, avenue Fould - BP 914 - 65009 TARBES Cedex
Date de publication : décembre 2022 - Prix de vente : gratuit
Responsable de publication : Bruno Rouch
Rédaction : Valérie Médaille, communication, conseil, formation
Design graphique : agence So'Happy - Crédit photos : SDE65
Diffusion : 1.100 exemplaires
Dépôt légal : à parution - ISSN : 2428-4483

PEFC Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.